

VISION DU CHANGEMENT

changement ultime

Le Faubourg St-Laurent est un territoire dans lequel toutes les personnes qui l'habitent ou le fréquentent participent à la cohésion sociale.

Concertation

Pouvoir d'agir

Sentiment de sécurité

Besoins de base

ACTIONS

- Structuration des processus du comité cohabitation
- Réseautage et connaissance entre les partenaires
- Développement d'une vision commune

- Création de liens avec les comités existants dans les organismes
- Participation des PSM aux actions du comité cohabitation
- Formation sur l'EDI

- Diffusion des ressources
- Sensibilisation sur les comportements à adopter et les causes
- Réflexion sur les espaces publics

- Soutien aux revendications des organismes, dont financement
- Actions de revendications
- Reconnaissance des besoins au sein des concertations sectorielles

EFFETS

court terme

Les partenaires se connaissent, collaborent et ont une vision commune des solutions.

Les différentes expertises et réalités vécues sur le territoire sont connues et reconnues.

Les personnes qui habitent le quartier comprennent ses réalités et connaissent les ressources.

Les réalités et enjeux propres au faubourg Saint-Laurent sont connus et reconnus par les décideurs.

moyen terme

Ils ont les acquis nécessaires pour développer des actions communes.

Le PAR et POUR est une pratique courante dans le quartier

Les espaces publics sont inclusifs et favorisent un sentiment de sécurité.

Les besoins de base des PSM sont mieux répondus.

PARTENAIRES IMPLIQUÉ.E.S

organismes en lien direct avec les PSM
institutions publiques
commerçant.e.s
personnes en situation de marginalité
autres personnes résidant et fréquentant le quartier

PSM : personne en situation de marginalité.

Plan d'action
Comité Cohabitation du faubourg Saint-Laurent

Objectifs	Actions	Responsables	Priorités
Priorité 1 : Concertation			
1.1 Développer une vision commune des enjeux et solutions en cohabitation sociale	1.1.a Élaborer un plan d'action concerté pour le comité cohabitation et en assurer le suivi (Arrimer avec les actions de la CDC Centre-Sud, du plan Itinérance de BAnQ, ...)	Coco Comité Cohabitation	2024
	1.1.b Partager aux membres du comité les nouvelles et informations en lien avec la cohabitation, notamment en instaurant des points statutaires dans les ordres du jour pour partager les nouvelles des différentes actions et comités traitant de cohabitation dans le quartier	Coco Comité Cohabitation + 1 représentant.e de chaque instance, responsable de ramener les points importants au Comité Cohabitation	2024
	1.1.c Élaborer une vision, un mandat et des règles de collaboration pour le comité.	Comité Cohabitation	2024-2025
1.2 Mobiliser les acteurs.trices en cohabitation au sein du comité cohabitation	1.2.a Identifier les facteurs qui incitent à la participation et des pistes d'action en ce sens par un processus d'évaluation	Sous-comité évaluation	2024
	1.2.b Mettre en place les actions de façon collective	Comité Cohabitation	2024
	1.2.c Clarifier le membership du comité cohabitation et la composition du comité coordonateur	Comité Cohabitation	2024-2025
Priorité 2 : Pouvoir d'agir			
Contribuer à augmenter le pouvoir d'agir (empowerment) pour mettre en place des solutions aux enjeux de cohabitation	Co-construire les actions du comité avec les personnes concernées par l'enjeu adressé, notamment avec les PSM. <i>Il s'agit d'impliquer les personnes dès les premières discussions, et non uniquement à la fin pour participer aux actions choisies.</i>	Comité Cohabitation, en partenariat avec les organismes en contact avec les PSM-PSI	2024
	Développer un processus facilitant la consultation des PSM en s'appuyant sur les comités existants dans les organismes	Coco en lien avec les organismes terrains	2024

	Organiser des rencontres pour faire connaître les organismes du quartier et leurs initiatives en cohabitation		
	Former les membres du comité sur l'EDI (Équité / Diversité / Inclusion)		
Priorité 3 - Désigmatisation et sentiment de sécurité			
Outiller les personnes qui résident et fréquentent le quartier en matière de cohabitation	Diffuser les ressources qui contribuent à la cohabitation	Sous-comité Communications	2024
	Diffuser des outils expliquant comment réagir face à différentes situations		
	Offrir des formations sur la réalité des PSM		
	Autres actions : par exemple, assemblée publiques, kiosques des partenaires, ...		
Développer un discours commun sur l'aménagement des espaces publics	Mener une réflexion collective sur les espaces publics et les aménagements inclusifs et sécuritaires pour l'ensemble des personnes qui les fréquentent	Sous-comité Espaces publics	2024
Créer des occasions de rencontre entre différentes populations qui vivent ou fréquentent le quartier	Collaborer et participer aux initiatives existantes qui créent déjà ces occasions de rencontre (ex : Nuit des sans-abri, le temps d'une soupe, etc.)		
	Soutenir les projets et événements du quartier intéressés à inclure la voix et une place réelle pour les PSM		
	Développer des actions PAR et POUR Ex : livres vivants, visites guidées, balados, guide de bienvenue dans le quartier ...		
Priorité 4 - Soutien pour la réponse aux besoins de base des PSM			
Obtenir un meilleur financement pour les services qui répondent aux besoins de base des personnes	a Soutenir les revendications des organismes, dont le financement à la mission, en participant notamment aux campagnes et actions régionales et nationales (ex : Engagez-vous pour le communautaire, TOMS, ...)	Comité Cohabitation (point statutaire)	2024
	b Mener des actions de revendication pour faire valoir les enjeux du FSL (ex : lettres ouvertes, sensibiliser au lien entre besoins des PSM et cohabitation, rencontres avec les élus, etc., ...)		2024
	c S'assurer que les instances de concertation en habitation (principalement Habiter Ville-Marie) prennent en compte les besoins des PSM (logement avec soutien)	Habiter Ville-Marie	